

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Société d'une messe — IV Retraite sacerdotale mensuelle. — V Correspondance romaine. — VI Prières des Quarante-Heures. — VII L'encyclique sur " les doctrines des modernistes ". — VIII Le jubilé épiscopal de Mgr Lorrain. — IX Bon-Pasteur : cérémonies de profession et de vêtue. — X Apostolat de la prière.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 octobre

10 DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

a) En vertu d'une permission obtenue par les évêques réunis pour le 1er concile de Québec, tenu en 1851, on fait, le 2e dimanche d'octobre, la fête de la Maternité de la Ste Vierge. Si la maternité est un titre de respect parmi les hommes, à combien plus forte raison des chrétiens doivent-ils honorer la maternité de Marie. Ce titre en effet élève la Ste Vierge au-dessus de toutes les créatures. Marie entre, à l'égard de Jésus-Christ, dans tous les droits d'une mère à l'égard de son fils. En la choisissant pour mère, il s'est obligé à la traiter comme telle, et ainsi à l'honorer, à l'aimer, à la respecter, à lui obéir et à la rendre participante de ses trésors infinis. Oui, " il y a dans cette maternité, dit saint Thomas, une dignité en quelque sorte infinie, puisqu'elle a pour fils celui que les anges adorent comme leur Dieu et leur Seigneur ". Nous qui ne pouvons comprendre ce mystère, ne cessons du moins de redire ces invocations :

" Sainte Mère de Dieu, Mère de Jésus-Christ, Mère de l'auteur de la grâce, Mère du créateur, Mère du Sauveur, Temple de la Sagesse divine, Demeure du Saint-Esprit, etc., priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ".

b) La fête de saint Edouard, roi d'Angleterre et confesseur, est réduite à une simple mémoire. Par suite de grands troubles Edouard III fut 35 ans exilé en Normandie. Revenu dans ses Etats, il diminua les impôts et établit une législation si sage qu'elle fait encore la base du droit public anglais. Aussi ses sujets l'aimèrent comme un père et ne purent le laisser partir en pèlerinage au tombeau de saint Pierre, à Rome. La Providence semblait l'avoir réservé exprès pour réparer les désastres de quarante années d'invasion et restaurer la patrie anglaise. Le bonheur de son règne

devint proverbial. Ce saint roi garda une perpétuelle virginité avec son épouse Edith. Il bâtit nombre d'églises et fonda l'abbaye de Westminster, passée aux protestants, pendant la réforme. Il eut une tendre charité envers les pauvres. Il ne refusait jamais l'aumône demandée au nom de saint Jean l'Évangéliste. A la demande d'un pauvre infirme perclus, il le prit sur ses épaules et le porta à l'église Saint-Pierre où il fut guéri. Sur son lit de mort, il demanda des prières, redoubla ses aumônes et attendit la visite de Jésus-Christ avec confiance. A la reine tout éplorée, il dit : " Ne pleurez pas, je ne mourrai point, mais je vivrai ; j'irai dans la terre des vivants jouir du bonheur des élus ". Il mourut dans ces sentiments, âgé de 64 ans, l'an 1066. Le jour de ses funérailles, un paralytique et six aveugles furent guéris auprès de son cercueil.

c) Calixte, dont on commence la fête aujourd'hui, romain de naissance, était d'abord esclave d'un chrétien. Reconnu comme chrétien, il fut battu de verges et condamné aux mines de Sardaigne (dans la Méditerranée, à l'est de l'Italie). Après qu'il eut été gracié, il reçut du pape Victor I un secours mensuel. Le pape suivant, saint Zéphyrin, appréciant ses hautes qualités lui donna un rang considérable dans le clergé de Rome et lui confia la garde d'un cimetière qui prit son nom. Successeur de saint Zéphyrin, il profita d'un moment de paix accordée à l'Eglise pour relever l'ancienne discipline. Il bâtit une église en l'honneur de la sainte Vierge. Il rendit obligatoire partout le jeûne des quatre-temps qui remontait aux apôtres. Cependant la persécution reprit et notre saint en fut victime. Jeté en prison, il y demeura cinq jours sans aucune nourriture, mais Dieu l'y consola par les conversions qu'il y fit et les miracles qui s'y opérèrent par son entremise. Calixte fut précipité, une pierre au cou, dans un puits que l'on combla aussitôt. Il reçut ensuite la sépulture chrétienne, au commencement du 5e siècle.

20 DISPOSITION DE CES OFFICES :

Fête de la Maternité de Marie, *double majeure* ; mém. du 21e dim. après la Pent. et de saint Edouard ; préf. de la Ste Vierge ; Ev. du dim. à la fin. -- Aux II vèpres, mém. 1o de S. Calixte, 2o du dim., 3o de S. Edouard.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 15 octobre, sainte Thérèse ; du 18 saint Luc.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 16 octobre, saint Gérard Magella (Montarville) ; du 18, saint Luc (Curran).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINthe. — Du 16 octobre, saint Gérard Magella.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 18 octobre, saint Luc (Vincennes).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 16 octobre, saint Gérard Magella ; du 17, sainte Hedwige (Clifton).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 15 octobre, sainte Thérèse (Eau-Claire) ; du 19, saint Pierre d'Alcantara (Thorn).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 14 octobre, saint Calixte. J. S.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 19 septembre 1907.

M. l'abbé Joseph-Alfred Charland, décédé le 17 de ce mois à l'Assomption, était membre de la Société d'une messe.

Archevêché de Montréal, le 26 septembre 1907.

M. le chanoine J.-B. Blanchet, décédé à Sainte-Luce-de-Rimouski, le 23 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 9 octobre, au grand-séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 9 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 11 septembre 1907.

LA campagne que la franc-maçonnerie poursuit contre l'Eglise catholique en Italie ne cesse pas. Elle revêt, il est vrai, des formes moins brutales, ne se livre point à ces excès qui compromettent les meilleures causes ; mais elle continue sa marche, et d'autant plus dangereuse qu'elle se dissimule davantage. Le ministre de l'instruction publique, M. Rava, un franc-maçon de marque, vient d'adresser une circulaire aux préfets pour leur demander de surveiller avec une vigilance plus grande encore les établissements privés d'instruction, où, dit-il, se passent des choses horribles. Ces établissements privés sont les établissements catholiques, personne ne s'y trompe, et les préfets moins que les autres ; mais extérieurement le ministre semble avoir fait preuve d'impartialité en ne nommant pas les établissements dirigés par des religieux. On pourrait lui objecter que les mêmes horreurs, et de plus grandes encore, se passent dans les établissements de l'Etat ; mais, dans ce cas, il faut absolument faire le silence, et si les élèves peuvent mal se conduire dans les collèges du gouvernement, il n'est permis à personne de le dire.

— Les origines de cette campagne contre l'Eglise doivent être cherchées dans l'accès des catholiques italiens à la vie politique de leur pays. Tant que le *non expedit* fut maintenu, les libéraux italiens n'avaient point à craindre la concurrence catholique. Tranquillement assis autour de la table budgétaire, ils émargeaient en conscience. Mais voilà que, par suite d'une nouvelle orientation, les catholiques qui, ou s'abstenaient, ou votaient pour des candidats libéraux, s'affirment

sur des candidats personnels. La situation change. Les libéraux font bloc avec les socialistes pour écarter à tout prix les catholiques ; et les récentes élections nous ont appris que ces coalitions, funestes il est vrai à la monarchie, étaient la règle du parti : tout plutôt que les catholiques. C'est ce que viennent de mettre en évidence deux députés socialistes, MM. Turati et Treves, qui jadis au nom du socialisme combattaient la franc-maçonnerie bourgeoise, et aujourd'hui se liguent avec elle pour barrer le chemin aux catholiques. Il faut que l'Eglise ait une bien grande force, puisque l'Italie considère comme un péril grave que cinq catholiques fassent partie de la Chambre italienne, et préfère voir arriver des socialistes, ou même des républicains, plutôt qu'un de ces hommes qu'elle affuble du nom de cléricaux.

— Il fallait faire la revue de ces forces si étrangement unies, et il a été décidé qu'elle aurait lieu à l'occasion du 20 septembre, anniversaire de l'entrée violente des Italiens dans la ville de Rome. Ce jour-là les corps officiels de l'Etat se joindront aux conservateurs monarchiques, aux libéraux, aux socialistes et républicains pour se confondre dans une seule pensée de lutte contre l'Eglise et son influence. Mais tout ne se bornera point à des processions laïques, à des cris et des insultes ; cette démonstration aura sa répercussion au Parlement, et on peut déjà prévoir quel en sera le résultat. Suivant partout son but par le meilleur des moyens, la franc-maçonnerie italienne veut arriver à la laicisation de l'école en la remettant dans les mains de l'Etat. Jusqu'ici le gouvernement avait toujours refusé ; et les raisons budgétaires lui servaient admirablement pour cacher les raisons morales. Il est à craindre que sous la poussée actuelle, le gouvernement ne cède. Ce sera le mal de l'Italie, ce sera le désordre dans ses finances, la fin des excédents du budget ; mais qu'importe ? On ne paye jamais assez

cher la lutte contre l'Eglise, et quand les juifs criaient « Que son sang retombe sur nous », ils acceptaient toutes les conséquences de leur acte pourvu que le Juste fût crucifié. Le siège de Jérusalem par Titus a été la conséquence de cette parole ; de même, la fin de la prospérité budgétaire italienne se devra à la laïcisation de l'Ecole et à sa prise de possession par l'Etat.

— Et que fait le Souverain-Pontife au milieu de ce déchaînement contre Dieu dont il est le vicaire ? Il prie, et c'est sa grande force. Un bruit étrange s'était répandu en France. Le Souverain-Pontife aurait été favorisé dans le mois d'août dernier de deux apparitions de la sainte Vierge, apparitions dont le but était de le consoler dans ses amertumes et de lui promettre l'appui d'en haut. Les journaux français ont répandu la nouvelle ; et, avec notre esprit amant du merveilleux, nous avons immédiatement cru à la réalité de ces apparitions. Or il y a une chose de certaine : c'est qu'on en parle beaucoup plus à Paris qu'à Rome, et qu'ici les nouvelles nous en sont venues directement de Paris. Certes le Souverain-Pontife est assez saint pour que la Vierge immaculée le favorise de ses apparitions, et la situation de l'Eglise en ce moment est telle qu'elle justifierait amplement une intervention divine ; mais de la possibilité au fait, il y a un abîme, et on ignore ici s'il a été franchi.

— Cette campagne a eu un autre résultat, en-dehors de la cessation des pèlerinages, châtement que l'on n'attendait pas, dont on a voulu se moquer aux premiers jours, mais qui a produit son effet, ainsi qu'il est facile de le constater par la lecture des journaux libéraux. Pie X a décidé que le corps de son prédécesseur Léon XIII resterait au Vatican tant que lui serait pape. Et comme on lui objectait que d'après l'usage son corps devait être déposé dans le *loculus* de Léon XIII en attendant sa sépulture définitive. « J'ai déjà, dit-il, pourvu à cela, j'ai choisi

mon petit coin où je reposerai tranquille dans le Seigneur. En attendant Léon XIII restera à Saint-Pierre et mon successeur fera ce qu'il croira devoir faire ».

— Et c'est sage, car avec la poussée anticléricale qui continue, quoique couvant sous la cendre, on se demande si ce transfert de la dépouille mortelle d'un pape n'amènerait point des scènes pareilles à celles qui signalèrent les funérailles de Pie IX. Il ne convient point au pape d'accepter l'appui d'un gouvernement spoliateur et de demander une escorte de cette armée qui lui a enlevé ses états. Il n'est point non plus convenable de transporter nuitamment le corps de Léon XIII comme on ferait de celui d'un voleur. Et tout bien pesé, la meilleure solution est encore celle qu'a adoptée le Souverain-Pontife. Le monument de Léon XIII, témoignage de l'estime et de la reconnaissance des cardinaux de sa création, est découvert à Saint-Jean de Latran ; l'hommage est rendu au pape défunt, et s'il continue à reposer encore à Saint-Pierre, sa mémoire ne perdra rien à ce sépulcre provisoire. Au fond Léon XIII est célèbre par sa constitution « *Humanum genus* » contre la franc-maçonnerie. C'est le document pontifical le plus clair, le plus précis, l'acte d'accusation le plus terrible que nous ayions contre cette secte. Elle se venge en exilant le pape de sa tombe, et cette haine est un des grands hommages rendus à Léon XIII.

DON ALESSANDRO.

Prières des Quarante-Heures

| | | | | |
|-----------|----|---------|---|-------------------------------|
| SAMEDI, | 12 | OCTOBRE | — | Saint-Enfant-Jésus. |
| LUNDI, | 14 | " | — | Pointe-Claire. |
| MERCREDI, | 16 | " | — | Saint-Edouard-de-Napierville. |

L'ENCYCLIQUE

SUR

" LES DOCTRINES DES MODERNISTES "

NOTRE Saint-Père le Pape Pie X vient de publier une lettre encyclique sur les doctrines des modernistes, dont il avait tout récemment condamné les erreurs. Ce document sera sans doute promulgué dans les différents diocèses par les autorités ecclésiastiques.

Nous tenons cependant à en dire un mot dès aujourd'hui.

Une des forces ou l'un des refuges des modernistes, observe très justement l'*Univers*, était la déconcertante fluidité de leur système et de leur attitude.

" On ne pouvait ni saisir à plein leur doctrine, ni atteindre à fond leurs personnes. Celles-ci fuyaient sous les avertissements, comme celles-là sous les définitions. La grande victoire du pape a été de mettre la main sur leurs théories, de les condenser en quelques formules et de ramener ces formules à leur commune origine "

" On saura désormais nettement d'où vient cette erreur formidable et subtile, en quoi elle consiste, à quelles conséquences elle aboutit. Les esprits inquiets, téméraires ou gonflés, qui se laissaient séduire à ses apparences, reconnaîtront du même coup la voie périlleuse où ils s'engageaient et le point de départ de leur égarement "

Le modernisme, en somme, n'est que le produit d'une alliance hybride entre une philosophie trompeuse et la foi. Cette philosophie erronée a deux faces, l'agnosticisme

et la méthode d'immanence : la première affirme que l'esprit de l'homme est impuissant à toucher le surnaturel ; la seconde, essayant de trouver une nouvelle base à la foi, la réduit à une simple émanation de la conscience individuelle. Ces deux hypothèses arbitraires, que les modernistes amalgament sans tenir compte de leur contradiction intime, ont toutefois cet aboutissement commun de saper les preuves de la religion catholique et le fondement même de la croyance en Dieu. C'est aussi ce que le document pontifical démontre, avec une logique irréfragable, établissant tout ensemble et la fausseté originelle de ces propositions et leur fatal enchaînement dans un même corps de doctrine, qui descend tout droit jusqu'à la négation du divin.

La lecture de l'encyclique sera pour beaucoup de catholiques une révélation.

Ils se demanderont, en effet, " comment des hommes intelligents, tenant à demeurer catholiques, ont pu concevoir et peuvent soutenir des doctrines à ce point destructives de tout christianisme ". C'était donc le devoir du chef de l'Eglise de les juger et de les condamner.

L'encyclique de Pie X est un service très grand rendu au catholicisme : car en se répandant dans la masse des fidèles, les erreurs modernistes, encore peu connues, auraient pu faire courir à l'Eglise un immense danger.

Tous les catholiques doivent en concevoir une profonde reconnaissance pour celui qui, suivant une éloquente expression : " du haut du Vatican, pilote d'une incomparable sûreté de coup d'œil, veille sans cesse à la marche de l'Eglise de Jésus-Christ pour la protéger des périls qui la menacent ".

LE JUBILE EPISCOPAL DE MGR LORRAIN

LORSQUE j'étais encore jeune, j'ai recherché la sagesse « dans mes prières ; je l'ai demandée à Dieu dans le temple, et j'ai dit : Je la rechercherai jusqu'à la fin de ma vie ».

Ces paroles du livre de l'Ecclésiastique (1) se lisent à la troisième leçon du « Petit Office » de saint Louis de Gonzague. Dès 1856, alors qu'il était « encore jeune », dans un livre pieux qu'un ami très cher lui avait passé et qu'il a depuis toujours conservé, Mgr Lorrain les pouvait lire, ces paroles, et les méditer. Après quarante ans de sacerdoce et vingt-cinq ans d'épiscopat, l'évêque de Pembroke peut se rendre le témoignage qu'il a été fidèle au programme de ses jeunes ans. Dans toute la force du mot, c'est un sage. Et, pour pratiquer la sagesse, pour la « rechercher toujours », il n'a jamais refusé le labeur, vérifiant au pied de la lettre le mot de sa devise : *non recuso laborem* ; c'est ce que viennent de démontrer les fêtes magnifiques qui ont solennisé à Pembroke, les 24 et 25 septembre dernier, son jubilé épiscopal.

* * *

Le 27 septembre 1882, dans la vaste église de Notre-Dame, en présence d'une foule immense et d'un clergé distingué, le jeune vicaire-général de Montréal (2) recevait des mains de son évêque, le regretté Mgr Fabre, l'onction sainte et tout ensemble le lourd fardeau de l'épiscopat. Et, le lendemain, il s'en allait vers l'Eglise de Pembroke, son épouse mystique, vers

(1) Cf. : Eccli, LI, 18 et s. s.

(2) Mgr Lorrain avait alors 40 ans.

un clergé à l'âme généreuse, vers des fidèles quasi noyés au milieu d'une population de croyance différente, vers un diocèse qui n'était pas riche des biens de ce monde et pourtant si vaste, jusque très loin, là-bas, vers la Baie d'Hudson...

Ce qu'il a fait, ou mieux encore, ce que Dieu a fait par ses mains sages et laborieuses, nous ne pouvons penser à le dire ici dans le détail. Et pour ne pas parler des églises, des écoles, des paroisses et des dessertes qu'il a créées partout dans son diocèse, nous nous contenterons de rappeler que l'église-cathédrale, l'évêché, le couvent ou ses additions, et l'hôpital — son cher hôpital, où il dit la messe tous les matins, afin d'être prêt tout de suite pour la visite de ceux « qui continuent dans leur chair la passion du Christ » (3), que tous ces édifices catholiques, qui font tant d'honneur à la riche et prospère cité de Pembroke, sont l'œuvre de Monseigneur. Et non seulement, il a construit ; mais aussi il a payé. Tous savent, dans sa ville et dans son diocèse, qu'il a peur des dettes et qu'il n'en veut pas.

Tout cela pourtant ce n'est du labeur épiscopal que la partie apparente. Il y a, en plus, et surtout, l'action si réelle de l'évêque sur son clergé, sur ses fidèles, sur ses familles, sur ses enfants, sur ses sauvages, et cela depuis un quart de siècle !

Qu'il nous soit permis de le dire, ce n'est pas sans fierté que l'Eglise de Montréal salue au jour de ses noces d'argent épiscopales Sa Grandeur Mgr l'évêque de Pembroke. Chez nous, il est né ; chez nous, il a étudié, chez nous, il a vécu : Saint-Martin, Sainte-Thérèse et Montréal ont droits d'être fiers de lui (4).

* * *

(3) Coloss. I, 24.

(4) Mgr Lorrain est né à Saint-Martin, et il a fait ses études à Sainte-Thérèse.

Mais ce sont les fêtes du jubilé d'argent que nous voulons raconter. Elles ont donc eu lieu les 24 et 25 septembre. Dès le lundi 23, une séance réunissait au couvent des Révérendes Sœurs Grises un auditoire nombreux et choisi. Les jeunes filles ont très bien réussi. Le soir du mardi 24, un grand concert sacré était donné à la cathédrale. Des artistes de talent ont été écoutés — nous disait-on — avec un recueillement qui était à lui seul le meilleur des éloges. Mais c'est le mercredi 25 qui était surtout le grand jour, le jour choisi par Monseigneur pour la messe jubilaire.

Sa Grandeur officia pontificalement, avec comme assistants les principaux membres de son clergé, et en présence de son métropolitain, Mgr l'archevêque d'Ottawa, qui occupait un trône en face de celui de l'évêque diocésain (5).

A l'Evangile, Mgr Racicot, évêque de Pogle, et auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, monta en chaire et donna un sermon en français. Sa Grandeur, en cette circonstance où tout un peuple chrétien se pressait autour de son pasteur, rappela avec force les raisons d'être de l'obéissance due aux supérieurs, la nature de cette vertu si chrétienne et les consolations qui en découlent. « Quelle paix profonde, disait l'orateur, immense et inaltérable, d'être ainsi sous la garde d'un pilote sacré ! » Et tous les regards se tournaient vers le trône du vénérable évêque jubilaire. « Oui, comme disait encore Mgr Racicot, en citant sainte Catherine de Sienne, l'obéis-

(5) La vaste église était remplie de fidèles et un nombreux clergé — dont quatre évêques — était au sanctuaire. Presque tous les prêtres du diocèse étaient là. Parmi ceux qui étaient venus de l'étranger, on remarquait : M. le supérieur de Sainte-Thérèse, l'abbé A. Jasmin, M. le chanoine Cousineau, de Montréal, MM. Croteau et Labelle, ainsi que le Rév. Père Murphy, O. M. I., d'Ottawa, et le Rév. Père Tourangeau, O. M. I., de Montréal.

sance, qui va à un tel pasteur, c'est bien la *reine magnifique* qui donne la paix de l'âme, le *parfum d'humilité* qui embaume la vie, et la *perle cachée*, qui peut être ici-bas méconnue, mais un jour brillera... »

Après la communion, un second sermon fut donné en anglais, par Mgr Scollard, évêque du Sault-Sainte-Marie. « Ceux qui voient l'évêque s'avancer dans les cérémonies sacrées, disait le jeune et distingué prélat, s'imaginent trop souvent que la vie épiscopale n'est qu'une marche triomphale. Mais comme ils se trompent ! » Et, les yeux de sa pensée fixés, on le sentait, sur la carrière si remplie du vénéré collègue, dont il est le voisin, et qu'il a en quelque sorte vu à l'œuvre, Mgr Scollard racontait ce qu'est la vie d'un évêque, ce qu'il fait pour ses églises, pour ses écoles, pour son clergé, pour ses communautés, pour ses hôpitaux, « ces magnifiques Hôtels-Dieu, où si souvent l'on retrouve la foi, où plus souvent encore on se prépare à aller au ciel..... » Ah ! ce qu'un évêque peut faire et fait par sa parole et par ses exemples, par ses mandements et par ses visites pastorales, le prélat orateur avait raison de le proclamer, c'est grand, autant que c'est redoutable, c'est effectif et efficace, autant que c'est pénible et laborieux, surtout dans un diocèse comme celui de Pembroke, où, avec des moyens restreints, il a fallu tant faire et aller si loin ! Mais Mgr Lorrain, en devenant évêque, il y a vingt-cinq ans, avait choisi pour motto les paroles du céleste patron de sa paroisse natale, saint Martin : *non recuso laborem*. Si lourd qu'il fut, son fardeau, concluait Mgr Scollard, pour l'honneur de l'Eglise, il l'a noblement porté.

* * *

La messe terminée, la cérémonie de la présentation des adresses eut lieu aussitôt. Trois adresses furent lues à Sa Grandeur : une en latin, une en anglais et une autre en fran-

çais. Mgr Lorrain répondit également dans les trois langues. Il était ému, mais très maître de son émotion.

A l'adresse en latin, que lui présenta l'un des doyens de son clergé, M. l'abbé A. Chainé, Monseigneur répondit en disant à ses prêtres combien il leur était affectueusement reconnaissant d'avoir été pour lui toujours si attachés et si dévoués. A leurs vœux de longue vie, il répondit aimablement en citant la parole du saint évêque de Tours : *non recuso laborem*.

L'adresse en anglais fut lue par M. Thomas McGarry, M. P. Elle disait, au nom des fidèles de langue anglaise, à l'évêque canadien-français, qui leur fut toujours si bon, si juste et si sympathique, leur respect et leur affection. Monseigneur les félicita de l'avoir si bien accueilli, quand il leur vint au nom de Dieu, il y a vingt-cinq ans, et les remercia de lui avoir gardé depuis leur constante et si généreuse fidélité.

C'est le maire de Pembroke, M. Isidore Martin, qui lut l'adresse en français. Elle était pleine de sentiments délicats et de faits précis qui disaient assez comment et pourquoi les Canadiens-français, comme du reste tous les diocésains de Pembroke, mais en plus à un titre spécial qu'ils n'oublient jamais, aiment et apprécient leur évêque. A eux aussi, et en des termes particulièrement émouvants, Monseigneur renouvela, comme à ses frères par la race et par le sang devenus ses fils par la volonté du ciel, l'affirmation de sa complète et entière sollicitude.

C'est l'un des privilèges des cœurs bien nés de se donner tout entiers sans s'épuiser jamais, et, comme parlait saint Paul, de se faire *tout à tous*. Dans ses discours, comme dans sa vie, Mgr l'évêque de Pembroke le prouve abondamment.

* * *

Nous ne voulons rien dire ici des décorations, du banquet, des démonstrations civiques et autres, qui ont été pourtant si



remarquables. Ce n'est pas notre lot. Il nous convenait surtout de rappeler dans ces pages la fête *religieuse* du jubilé d'argent épiscopal de notre ancien vicaire-général à Montréal.

Il nous est agréable cependant de noter un dernier fait, dont il serait oiseux de souligner l'importance. On a tenu à Pembroke à être pratique, et, comme l'on savait que l'Hôpital, cher à Monseigneur, est devenu trop petit, beaucoup trop petit, on a imaginé d'ériger, à l'instar d'un *monument-souvenir* des fêtes jubilaires de 1907, une alle nouvelle à cet hôpital. On a donc fait une souscription générale, pour laquelle prêtres et fidèles se sont montrés des plus généreux. Après la lecture des trois adresses, dont nous avons parlé, un enfant a présenté à Monseigneur, au nom du diocèse, un chèque de seize mille dollars.


En face de ce nouveau moyen de faire du bien, l'énergique évêque s'est redit sans doute devant Dieu : *non recuso laborem*.

De loin, ceux qui l'admirent et qui l'aiment se permettent de souhaiter vivement que, pour de longues années encore, Monseigneur de Pembroke puisse ainsi tenir la promesse de sa devise. Ce sera tout à l'honneur et à la gloire de l'Eglise du Canada.

Ad multos et faustissimos annos !

BON-PASTEUR

Cérémonies de profession et de vêturo

 E 10 septembre, sous la présidence de Mgr Racicot, ont prononcé leurs premiers vœux :

Sœurs choristes — Sœur Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne Daignault, de Saint-Hubert ; Sœur Marie de la Charité Béro, de Hogansburg, N. Y. ; Sœur Marie de Saint-Eusèbe Lessard, de Sainte-Ursule ; Sœur Marie de Sainte-

Anastasie Benoit, de Biddeford, Maine ; Sœur Marie de Saint-Augustin Nadeau, de Farnham ;

Sœur converse — Sœur Marie de Saint-Alexandre Bisson, de Sainte-Marie-de-la-Beauce.

Ont revêtu l'habit religieux :

Sœurs choristes — Mlles Emma Plourde, dite Sœur Marie de Sainte-Clotilde, de Grand-Sault, Nouveau-Brunswick ; Corinne Lalime, dite Sœur Marie de Sainte-Clémentine, de Saint-Hyacinthe ; Fortunate Champagne, dite Sœur Marie de l'Ascension, de Saint-Gabriel-de-Brandon ;

Sœurs converses — Mlles Adèle Paradis, dite Sœur Marie de Saint-Michel-Archange, de Saint-Raymond-de-Portneuf ; Exilda Lévesque, dite Sœur Marie de Saint-Germain, de Saint-Pacôme ; Albertine Champoux, dite Sœur Marie-Anne de Jésus, de Montréal ; Marie Lessard, dite Sœur Marie de Sainte-Eugénie, de Louiseville ;

Sœur tourière — Mlle Béatrice Sampson, dite Sœur Marie Urbain, de L'Ardoise, Cap-Breton.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE POUR LE MOIS
D'OCTOBRE 1907

Approuvée et bénie par Pie X

LE CULTE DES SAINTS ANGES

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, afin que les fidèles rendent aux Saints Anges le culte qui leur est dû.

Résolution apostolique : Pratiquer et propager la dévotion aux Saints Anges.